

Directeur des travaux publics

RÉGULIER, TEMPS PLEIN

La Ville de Macamic est à la recherche d'une personne pour occuper le poste directeur des travaux publics.

FONCTION

Sous la supervision de la directrice générale, le titulaire du poste planifie, organise et dirige l'ensemble des travaux liés à la construction, à la réparation et à l'entretien des infrastructures de la Ville, incluant notamment la voirie et les réseaux d'aqueduc et d'égouts. De plus, il assure la gestion des opérations d'entretien des parcs, des aires publiques, des immeubles et des véhicules municipaux.

De façon non limitative, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes :

- Effectuer la planification quotidienne, hebdomadaire et mensuelle des besoins en termes de travaux publics et s'assure d'assigner les responsabilités aux membres de l'équipe sous sa responsabilité;
- Assurer la disponibilité du matériel à ses employés et prends les dispositions pour que la machinerie et l'équipement soient optimale;
- Établir, en collaboration avec la direction générale, des objectifs et des procédures d'opération pour les travaux publics, les parcs, les immeubles et les véhicules municipaux;
- Préparer et contrôler le budget du service et gérer les ressources financières et matérielles relevant de sa compétence;
- Planifier et organiser l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable ainsi que le traitement des eaux usées dans le respect des normes environnementales en vigueur;
- Préparer les documents pour les appels d'offres et en assurer le suivi;
- Préparer les estimations pour les travaux d'infrastructures municipales.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme collégial de technique en génie civil et posséder un minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans un domaine connexe OU toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente;
- Expérience pertinente en gestion de projet en génie civil et dans la gestion d'équipe de travail;
- Permis de conduire classe 5 valide.

COMPÉTENCES

- Avoir de grandes aptitudes pour la gestion de personnel;
- Être autonome, polyvalent et avoir un bon jugement;
- Être organisé, structuré et apte à gérer divers dossiers simultanément dans les délais prescrits;
- Savoir composer avec le stress et les imprévus.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'horaire de travail est de 40 heures par semaine;
- La personne retenue doit être disponible à l'extérieur des heures régulières pour mener à bien les projets et faire du temps supplémentaire, lorsque requis;
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur, incluant des avantages sociaux, un régime de retraite et d'assurances collectives concurrentiels.

POSTULER À CE POSTE

Les personnes intéressées par ce défi sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le jeudi 6 janvier 2022 à 12h00** à :

Evelyne Bruneau
Concours : Directeur des travaux publics
70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
macamic@mrcao.qc.ca
ebruneau.macamic@mrcao.qc.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

La Ville de Macamic respecte le principe d'équité en matière d'emploi, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.